

# DSK ou la fin d'un homme politique

Je voudrais vous parler de l'affaire DSK. Un homme blanc juif et riche opposé à une femme noire musulmane et pauvre, quel plus parfait casting pour la justice américaine qui se targue de pouvoir faire condamner les puissants autant que les autres.

Dans l'affaire DSK, des éléments particuliers attirent mon attention. Tout d'abord dans le déroulement des événements rapportés par divers journalistes, je m'étonne de certains faits.

Je pensais à tort peut-être que dans les hôtels on prévenait les employés lorsque des VIP étaient présents. Ensuite la femme de ménage est entrée dans la suite à la demande d'un autre employé qui était présent dans cette suite, pourquoi cette personne ne s'est pas assurée que le client était parti ?

Dans le déroulement des faits d'autres questions se posent. Comment un homme de 62 ans qui aurait passé la nuit avec une call-girl, à faire probablement autre chose que parler est encore non rassasié et saute sur une femme de ménage ? Deux possibilités se présentent soit il est atteint d'addiction sexuelle et c'est donc un sacré étalon ou alors son gel-douche contenait du viagra.

Autre questionnement, cette femme de ménage n'a-t-elle pas de dents ou d'ongles ? Accepter de pratiquer une fellation sans se défendre est inconcevable sauf sous la contrainte d'une arme or DSK est soi-disant nu, ce qui est logique lorsqu'on sort d'une douche. Nous n'avons pas les éléments du dossier pour répondre à ces interrogations.

Pourquoi DSK a-t-il appelé l'hôtel en précisant où il se trouvait afin de récupérer son portable ? Est-il idiot ou se sentait-il intouchable à ce point ?

La justice américaine nous montre ses faiblesses .Tout d'abord

l'accusation est toujours à charge, c'est à l'accusé de prouver son innocence. Il va de soi qu'il est beaucoup plus facile de se défendre lorsqu'on a de l'argent car on peut engager avocats et détectives compétents pour fouiller dans le passé de l'accusateur et démontrer sa mauvaise foi. Évidemment DSK a les moyens d'engager les meilleurs dans ces professions.



Autre faiblesse mise en exergue, c'est le principe de caution pour ne pas aller en prison, là aussi c'est une question de moyens financiers. Un citoyen moins fortuné et inculpé pour les mêmes accusations serait entre les barreaux à l'heure actuelle.

Autre constatation, l'avocat choisi par la plaignante est réputé pour obtenir de gros dédommagements en faveur des victimes. Il a lancé un appel pour que des femmes françaises ou africaines victimes de DSK viennent témoigner.

Françaises cela se comprend, mais pourquoi Africaines ?

Parmi les françaises, une jeune journaliste romancière qui affirmait avoir été agressée en 2002 par DSK n'a toujours pas porté plainte et a déclaré de ne pas vouloir témoigner contre DSK. Il faut dire que sa mère est membre du Parti Socialiste et vice présidente d'un conseil régional. Que penser d'une femme qui préfère sa carrière politique à l'intégrité morale et physique de sa fille ?

Certaines journalistes disent maintenant qu'il ne valait pas mieux rester en tête à tête avec cet homme politique. Pourquoi avoir attendu aussi autant pour dénoncer de tels agissements ? DSK est de toute façon condamné et perdu à jamais pour la politique.

S'il est coupable il ira en prison. Si une transaction financière est conclue, il n'y aura pas de procès et nous ne connaissons jamais la vérité.

S'il est reconnu innocent, l'honneur de cet homme est sali et son avenir politique compromis. Dans tous les cas son image est détruite à jamais, la seule image qui restera sera celle d'un homme menotté encadré par des policiers.

Les cartes politiques françaises sont redistribuées depuis l'affaire DSK. La Gauche a du mal à se relever depuis que son homme providentiel est poursuivi par la justice américaine. La Droite si prompt à donner des leçons de morale est dans ses petits souliers à cause des accusations portées à l'encontre de Georges Tron... L'ensemble de l'élite est affectée car ces deux affaires mettent en cause les liens entre pouvoir politique et moralité. Le droit de cuissage seigneurial serait-il devenu droit de cuissage politique ?

Dernière question et non des moindres : à qui profite le crime ?

Marie-José LETAILLEUR